

En tant que signataire de la Charte biodiversité

Je m'évalue !

ÉTAPE 1 : ÉTUDE / PROSPECTION & DÉVELOPPEMENT

Structure évaluée : SUN'AGRI

Pionnier de l'agrivoltaïsme, Sun'Agri répond à l'urgence du changement climatique en apportant aux agriculteurs une innovation de rupture qui améliore durablement leur production tout en générant de l'énergie solaire.

Contact : Félix Gatine, Chef de projet.

Nom du/de(s) projet(s) valorisés(é) : Projets agrivoltaïques dynamiques sur vignes et arboriculture.

Localisation : Plusieurs projets répartis sur tout le territoire de l'Occitanie.

1

INTÉGRER la biodiversité comme un élément d'aide à la décision dès le démarrage du projet

Réalisez vous des pré-diagnostic écologiques et environnementaux ?
Comment influencent-ils vos décisions ?

Nous faisons réaliser des diagnostics environnementaux par un bureau d'étude spécialisé en amont des démarches de concertation pour chacun de nos projets. Les états initiaux des diagnostics nous permettent d'avoir une bonne connaissance de la sensibilité écologique des sites d'étude et d'adapter par la suite notre projet dans une logique de préservation des espaces présentant un intérêt et dans un objectif de projet présentant le moindre impact (démarche itérative de conception). Ces diagnostics permettent également de définir et de calibrer des mesures écologiques à mettre en place pendant la phase d'exploitation visant à favoriser la biodiversité en milieu agricole. Ainsi, nous pouvons échanger sur l'impact potentiel des projets avec les autorités compétentes.

Avez-vous mis en œuvre d'autres moyens ? Partagez votre expérience.

Pour certains sites jugés sensibles d'un point de vue de leur impact paysager, nous faisons réaliser des études paysagères à des bureaux d'études spécialisés afin d'identifier et de réduire au maximum les impacts visuels potentiels.

2

RÉALISER des études faune flore avec une pression d'inventaires appropriée

Adoptez-vous vos protocoles en fonction des sites et des enjeux qu'ils présentent ? Comment prenez-vous en compte les résultats ?

Nous suivons les recommandations établies lors des pré-diagnostic écologiques et environnementaux en intégrant la mise en place de mesures favorisant l'utilisation des sites par les espèces locales à nos projets. En parallèle des études écologiques, nous menons sur tous nos projets une réflexion avec nos agriculteurs partenaires sur des modes de culture intégrant la prise en compte de l'environnement (label, certifications, etc.) et les accompagnons s'ils souhaitent effectuer une transition écologique de leur exploitation. L'idée étant in fine de lier l'écologie et l'agriculture. Si un enjeu particulier est identifié sur un projet, nous pouvons adapter nos protocoles en programmant des passages sur site supplémentaires ou en mettant en place des mesures plus poussées adaptées à la sensibilité des milieux.

Avez-vous développé des protocoles innovants ? Partagez votre expérience.

Les partenaires de Sun'Agri, spécialistes dans l'étude des impacts sur l'environnement des installations d'énergies renouvelables, se basent principalement sur les préconisations du « Guide de l'étude d'impact des installations photovoltaïques au sol » (MEDDTL, 2011) et les différents guides techniques disponibles. Compte tenu du caractère innovant des installations agrivoltaïques dynamiques développées par Sun'Agri et dans l'optique d'obtenir un premier retour d'expérience sur l'intégration des centrales agrivoltaïques dans le milieu naturel, nous avons sollicité en juillet 2020 le bureau d'étude naturaliste Artifex pour évaluer le cortège faune/flore sur la parcelle sous panneaux en comparaison avec la parcelle témoin pour le parc agrivoltaïque en exploitation de Tresserre (66). L'étude va se poursuivre sur plusieurs années afin de bénéficier d'un retour d'expérience conséquent.

3

ÉTABLIR un dialogue constructif autour de la biodiversité avec les services instructeurs et les territoires en amont

Quel dialogue mettez-vous en œuvre avec les services instructeurs (et les structures, organismes, associations actives en charge de ces sujets?)

Sun'Agri dialogue avec les parties prenantes des projets autour des enjeux écologiques des sites d'implantation des projets lors de réunions de concertation avec les riverains et services instructeurs. En cas d'enjeu spécifique identifié en amont du développement, Sun'Agri se tourne vers les services de l'État afin de connaître leurs exigences en matière d'études. Également, les exploitants agricoles partenaires des projets sont particulièrement impliqués dans l'identification des sensibilités écologiques des sites d'implantation et dans la conception des mesures favorisant la préservation de la biodiversité. Sun'Agri se rapproche des associations locales pour opérer la mise en œuvre et le suivi de ces mesures.

Quelles sont les bonnes expériences que vous souhaitez voir se renouveler ? Partagez votre expérience.

Nous souhaiterions voir renouveler l'implication de tous les acteurs d'un projet (exploitant agricole, chambre d'agriculture, experts naturalistes, services instructeurs, riverains) dans une démarche d'échanges autour des enjeux écologiques. Sun'Agri développe actuellement un projet sur une exploitation agricole labellisée Observatoire Agricole de la Biodiversité. Un travail de réflexion pour l'intégration de notre projet à ce programme est en cours, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture qui l'anime, la directrice d'exploitation et le bureau d'études naturalistes. Des synergies ont été identifiées et une dynamique intéressante s'est créée.

4

COMMUNIQUER sur le projet pendant la phase d'instruction

Avez-vous communiqué spécifiquement sur la biodiversité ?
Quel retour en avez-vous eu ?

Nous échangeons sur la biodiversité auprès des services instructeurs et des riverains lors de réunion de concertation. Lorsque nous disposerons d'un suivi écologique sur plusieurs années, nous pourrons communiquer sur l'étude menée sur notre parc en exploitation de Tresserre.

Quels outils spécifiques avez-vous développé ? Partagez votre expérience.

Nous souhaitons favoriser au maximum un calendrier de construction cohérent pour limiter l'impact sur l'environnement de nos projets. L'étude de l'évolution de la biodiversité sur le site du projet de Tresserre, premier projet agrivoltaïque dynamique de cette ampleur au monde, pourra servir de base de travail à l'élaboration de protocoles spécifiques à l'évaluation des enjeux d'un projet agrivoltaïque dynamique.



Pour **CONCLURE**

Quels sont les futurs engagements que vous souhaitez prendre et à quelle échéance ?

Sun'Agri souhaite standardiser un suivi écologique du cortège faune/flore avant et après construction sur plusieurs sites d'implantation qui sembleront particulièrement représentatifs (cultures différentes, emplacements géographiques différents).